

Domaine de la Castille

RD 554 de La Farlède à La Crau, 83210 Solliès Ville

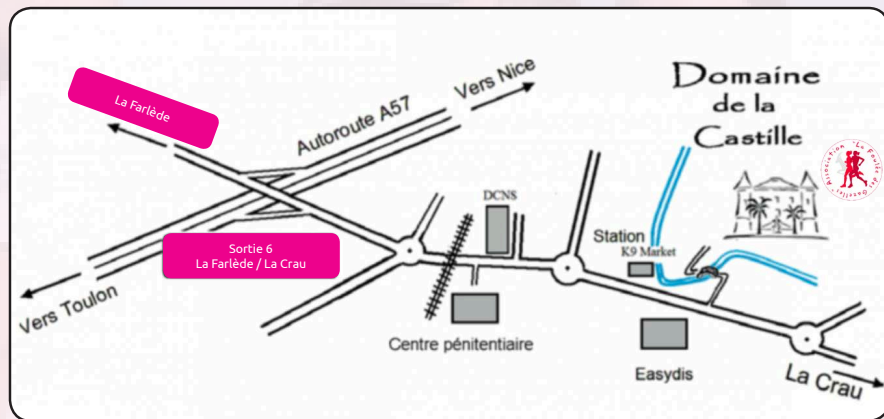


Organisée par l'Association la Foulée des Gazelles



Au Profit de la LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Course féminine à allure libre de 6,4 km - Ouverte à toutes les coureuses ou marcheuses
à partir de la catégorie cadette (2002)



10^{ème} Edition

Départ 10h00
Domaine de la Castille
Route de La Crau
Inscriptions

Sur www.kms.fr
Terre de Running
Toulon
Tel : 04 94 91 66 37

Par courrier
à l'Association La Foulée des Gazelles
Bulletin d'inscription
à télécharger sur notre site
www.lafouleedesgazelles.com

Renseignements
06 12 90 05 82
06 77 77 11 17
06 26 14 13 53

Nos partenaires



La Foulée des GAZELLES

Dimanche 9 Septembre 2018



www.lafouleedesgazelles.com

Règlement La Foulée des Gazelles 10ème édition - Au profit de la lutte contre le cancer du sein Dimanche 9 septembre 2018 - Nombre limite d'inscriptions 2300

Article 1 : Distance de 6 km 400 sur un parcours tracé au milieu des vignobles du magnifique Domaine de la Castille, situé à La Crau . Un endroit où règnent la sérénité et le calme.

Site web : <http://www.domaine-castille.fr>

Épreuve ouverte aux coureuses et marcheuses, y compris à la marche nordique, nées à partir de 2002 catégorie cadette.

Les hommes sont les bienvenus à condition d'être déguisés, de payer le droit d'inscription mais ils ne seront pas chronométrés.

Article 2 : Privilégier le covoiturage pour cause de stationnement

Départ : 10 h, Domaine de La Castille, RD 554 de La Farlède à La Crau .

Plan d'accès au Domaine : A partir de l'autoroute A 57 Toulon-Nice, prendre la sortie n°6 à 10 km de Toulon, La Farlède/La Crau. Au carrefour, prendre la D 554 en direction de La Crau.

Au 2ème carrefour, l'entrée du Domaine est à gauche dans les oliviers.

En venant de La sortie La Farlède/La Crau, faire le tour du rond point de la Crau (ligne continue)

Article 3 : Annulation course

En cas d'annulation, par les organisateurs, de la course pour raison d'intempérie, risque majeur catastrophe naturelles ou tous autres risques ne permettant pas de garantir la sécurité des biens et des participantes aucun remboursement ne sera effectué et la course ne sera pas reportée. Les frais d'inscription serviront à rembourser les frais engagés et remis à l'association qui lutte contre le cancer du sein : ISIS 83 et à l'association sport et cancer CAMI Var.

Article 4 : Responsabilité civile

Les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant leur responsabilité civile auprès de la compagnie d'assurance AVIVA.

Article 5 : Responsabilité

Épreuve ouverte aux coureuses licenciées ou non licenciées.

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

Toutes participantes courent ou marchent sous sa propre responsabilité, assurance individuelle obligatoire.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leurs licences, il incombe aux autres participantes de s'assurer personnellement

La responsabilité des organisateurs ne pourra pas être engagées en cas de fausse déclaration

Article 6 : Licence et certificat médical

Chaque participante devra être soit titulaire d'une licence FFA, course à pied ou marche, en cours de validité à la date de la course ou porteuse d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied, de la marche ou de la marche nordique, en compétition datant de moins d'un an à la date de la course.

Article 7 : Inscription : Pas d'inscription ni de retrait de dossard le jour du départ.

Lors de l'inscription il faut impérativement joindre le certificat médical ou copie de la licence

Frais d'inscription : 15 euros.

Chèque à l'ordre de : Association la foulée des gazelles.

Chaque participante devra porter le bracelet qui lui a été remis lors du retrait du dossard et du tee shirt, le samedi 8 septembre 2018 au Domaine de La Castille à partir de 9h30 jusqu'à 18h pour pouvoir accéder au ravitaillement d'arrivée.

Inscription en ligne sur le site : www.kms.fr

Par courrier bulletin téléchargeable, accompagné du certificat médical et droit d'inscription : **Association la Foulée des Gazelles**, boulevard de la Rose- raie, gymnase de la Roseraie, Saint Jean du Var – 83100 Toulon. Au magasin Terres de Running, 7 Bis rue Berthelot 83000 Toulon.

Le samedi 8 septembre 2018 au Domaine de La Castille à partir de 9h30 jusqu'à 18h

Article 8 : Sécurité

Secours assurés par l'association des premiers secours toulonnais et présence d'un médecin et de jaloneurs bénévoles

Article 9 : Récompenses

Coups et lots aux 3 premières de chaque catégorie, 1 coupe challenge du nombre

Article 10 : Droit à l'image

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image relatif à l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur pour l'utilisation faite de son image photos ou audiovisuel pouvant apparaître y compris sur internet.

Article 11 : Déchets

Afin de respecter ce site magnifique, il est interdit de jeter les déchets sur le parcours.


Renseignement: site www.lafouleedesgazelles.com / 06 12 90 05 82 ou 06 77 77 11 17

Bon à découper

Le magasin  terre de running Toulon, spécialisé Running, Trail,

Marche nordique, offre à tous les participants de la Foulée des Gazelles

un bon de réduction de 30 € offert dès 100 € d'achat*

Terre de Running Toulon 7 bis rue Berthelot - 83 000 Toulon  Terre de Running Toulon

*Offre valable sur les rayons chaussures et textile jusqu'au 15 septembre, hors soldes et promotions



BULLETIN D'INSCRIPTION - FOULEE DES GAZELLES - 10ème édition Dimanche 9 septembre 2018



Course Féminine à allure libre de 6,4 km, ouverte à toutes, dans le Domaine de La Castille à La Crau, RD 554 de La Farlède à La Crau, 83210 Sollies Ville. Coureuses, marcheuses et marche nordique à partir de la catégorie cadette (2001).

Bulletin à retourner par courrier avant le 25 août 2018, accompagné des droits d'inscription de 14€ et d'un certificat médical obligatoire de non contre indication à la pratique de la course à pied, de la marche ou de la marche nordique en compétition, ou de la licence FFA datant les deux, de moins de 1 an avant le jour de la course, à :

Association La Foulée des Gazelles, boulevard de la Roseraie, Gymnase de la Roseraie, Saint Jean du Var 83100 Toulon.

Chèque à l'ordre de : Association La Foulée des Gazelles

Frais d'engagement : 15€.

Pas d'inscription le jour de la course.

En cas d'annulation de la course, aucun remboursement ne sera effectué.

(Voir le règlement sur le site Internet : www.lafouleedesgazelles.com)

Renseignements : 06 12 90 05 82 / 06 77 77 11 17 / 06 26 14 13 53

Numéro de dossard

Nom : Prénom :

Date de naissance : Adresse :

Code Postal : Ville :

Email : Téléphone :

Nationalité : Numéro de licence FFA :

A remplir obligatoirement :

Pour le challenge du nombre, club, société, administration, entreprise, association etc :

A signer obligatoirement : Je certifie exacts les renseignements ci-dessus. Je m'engage à fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied ou de la marche ou de la marche nordique en compétition ou à présenter ma licence FFA (Les deux datant depuis moins d'un an le jour de la course) conformément à l'article L223-3 du Code du Sport.

Signature :

Pour les mineurs, accord parental obligatoire

Je soussigné M ou Mme.....

autorise mon fils/ ma fille :

A participer à l'épreuve et dégage les organisateurs de toutes responsabilités et de tout incident physiologique immédiat ou futur.

Signature :